



LES ASPECTS PARTICIPATIFS DANS LE CADRE DE LA DIRECTIVE CADRE EAU

TABLE RONDE
Valencia 2-5 novembre 2004
Projet ISIIMM

23/11/2004

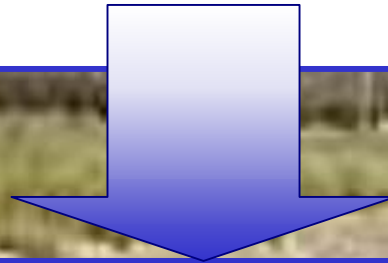
Monique Léonard - Docteur en
géographie / CERMOSEM

Cadre idéologique...

- « L'eau est le patrimoine commun de l'humanité » Loi sur l'eau, art. 1

12 ans plus tard...

- « L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres, mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre, et traiter comme tel » DCE art.1

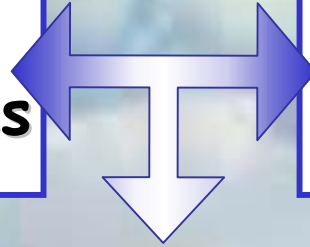


Émergence nécessaire d'un bien commun

Application d'un principe: la démocratie participative

Les principes de gestion selon la DCE

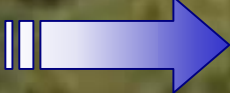
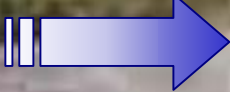
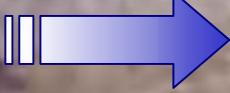
Bilan des pressions exercées par les usages



Prise en compte des spécificités territoriales

La participation active du public: un gage de réussite

Déclinée selon 3 exigences :

-  **Information / Pédagogie sur la gestion de l'eau**
-  **Consultation (enjeux et conflits)**
-  **Validation des documents produits**

Qu'est ce que la gestion participative ?

C'est associer le public, les concernés ou les acteurs effectifs à :

- L'évaluation d'une situation ou « problème »
- La discussion et l'évaluation des modes d'action possibles
- Le choix d'un système d'action
- La conception de la mise en œuvre
- L'évaluation et le suivi
- La sanction

Pourquoi solliciter la participation du public dans un principe de démocratie directe ?

- Recueillir des informations, idées et avis (acteur capteur)
- Mettre en évidence les types de conflits et leur localisation

→ Mise en évidence de spécificités territoriales

- Satisfaire les demandes (de participation du public)
- Faire évoluer le point de vue des participants
- Permettre la discussion et la (re)-connaissance mutuelle

→ Faciliter l'émergence d'un bien commun

- Faciliter l'appropriation
- Favoriser l'adoption et la transposition effective des décisions dans les pratiques
- Légitimer des décisions exogènes

→ Favoriser le principe de durabilité

Adéquation Local / Global : idéal à atteindre

La participation du public un outil pour la gestion de l'eau ?

- Apport d'informations locales
- Propositions originales adaptées au contexte local

→ Mise en évidence de spécificités territoriales

- Prise en compte des enjeux
- Etablissement de nouvelles relations sociales
- Mise en œuvre possible de la médiation

→ Faciliter l'émergence d'un bien commun

- Appropriation des solutions
- Institutions et régulations locales émergentes
- Nouvelle culture de la gestion locale ascendante

→ Favoriser le principe de durabilité

Adéquation Territoires institutionnels /
Territoires fonctionnels : gestion intégrée

La gestion participative, c'est aussi quelques questions d'ordre général....

- ❑ Comment développer la solidarité des usagers autour d'un bien commun ?
- ❑ Comment étudier, concevoir et mettre en œuvre des méthodes de participation du public ?
- ❑ Quels sont les outils disponibles ? Quelle est leur efficacité ?
- ❑ Comment intégrer cet aspect dans un schéma global de gestion ?

- ❑ La multiplication des interlocuteurs : quelles conséquences ?
- ❑ La multiplication des échelons de gestion favorise t-elle le développement d'échanges entre le local et le global ?

→ Quels sont les acquis d'expériences ?

Quelle extrapolation possible de la méthodologie ?

et spécifiques aux zones irriguées...

Pour les zones irriguées agricoles : Comment concilier développement économique et gestion environnementale ?

- Quelles attentes des agriculteurs ?
- Quelles négociations et médiations possibles ?
- Faut-il repenser les systèmes irrigués en termes de « services » ?
- Faut-il repenser les droits d'irrigation ?

Pour les zones irriguées en recomposition :

- Quels acteurs ? Quelle représentation ?
- Quelles utilisations ? Quelles responsabilités ?
- Comment traduire l'évolution et la diversification des usages ?
- Faut-il repenser le statut des canaux, des droits d'usages ?

Comment prendre en compte et intégrer cette diversité de cas ?